RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Estérel côte d'azur AGGLOMÉRATION

Un destin en commun.

ÉDITO **5**

LE TERRITOIRE **6**

LES ÉLUS **8**

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION : UN DESTIN EN COMMUN **10**

Le Pacte de Gouvernance 10
La Promenade des Bains, un projet emblématique pour aujourd'hui et demain 11

PARTIE 1
DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ **13**

Développement Économique, Agriculture, Emploi et Formation 14
L'équipement culturel et la Culture pour tous 15
Tourisme 16

PARTIE 2
VIVRE ET HABITER **17**

Transports et Mobilité 18
Propreté et valorisation des déchets 19
Santé, vaccination et prévention 20
Hygiène et santé environnementale 21
Habitat 22
Solidarités, associations 23
Développement et promotion des pratiques sportives 24

PARTIE 3
PRÉSERVER ET AMÉNAGER **25**

Prévention contre les inondations 26
Aménagement : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) 27
Eau potable, assainissement et eaux pluviales urbaines 28
Patrimoine, travaux et Grands projets 29
Environnement 30
Politique de la ville 31

PARTIE 4
CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC AMBITION **33**

Finances 34
Subventions 36
Ressources Humaines 36
Service des affaires générales 37
Informatique 37
Aménagement numérique du territoire 38
Le Système d'Information Géographique 39
La Documentation 39
Commande publique 40
Conseil de Développement 40
Le Service juridique 41
Les archives 41

L'année 2024 s'est inscrite dans un contexte de tensions économiques persistantes, de contraintes budgétaires accrues, d'incertitudes gouvernementales et d'un alourdissement constant des normes et procédures. Pourtant, face à ces défis, notre territoire a su faire la démonstration de sa capacité à agir, à innover et à avancer.

Notre agglomération n'a jamais cédé au fatalisme. Au contraire, elle a fait de l'adversité un moteur. Ce rapport d'activités 2024 témoigne d'une volonté politique forte, d'un engagement sans faille des services communautaires, et d'un cap résolument tourné vers l'avenir. Nos équipes soutenues par des élus engagés ont redoublé d'efforts, de persévérance et de créativité pour faire progresser les projets et garantir la continuité des politiques publiques au service de nos concitoyens. Dans une démarche de subsidiarité, notre agglomération favorise la coopération, veille à un équilibre des pouvoirs et préserve l'autonomie des communes membres. Elle leur laisse la liberté d'agir à leur échelle tout en leur offrant, si nécessaire, un soutien financier à travers des fonds de concours pour mener à bien leurs propres initiatives.

Notre ambition reste intacte : faire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération un territoire attractif, solidaire et résilient. Cette ambition s'incarne dans chaque action menée : soutien au développement économique local, accompagnement des porteurs de projets, mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel, promotion d'une agriculture durable, ou encore renforcement de l'offre de formation et d'emploi.

Le dynamisme de notre tissu entrepreneurial, la vitalité de notre vie culturelle, l'excellence de notre offre touristique et l'engagement de notre jeunesse sont autant de leviers que nous avons su activer pour bâtir un développement équilibré et harmonieux. Cela n'aurait pas été possible sans un pilotage rigoureux de nos finances, conjugué à une stratégie d'investissements ciblés, porteurs d'avenir.

Dans une époque marquée par une inflation normative préoccupante, je tiens également à réaffirmer notre détermination à défendre la liberté d'action des collectivités locales. Trop souvent, la complexité administrative entrave les dynamiques locales au lieu de les accompagner. À ce titre, je reste fermement engagé pour que la parole des élus de terrain soit entendue et respectée.

Je remercie chaleureusement les élus communautaires, les agents de la collectivité, nos partenaires institutionnels et économiques, ainsi que tous les citoyens investis dans la vie du territoire. C'est grâce à cette énergie collective que nous pouvons poursuivre, malgré les vents contraires, notre trajectoire ambitieuse.

Avec lucidité, mais aussi avec confiance, nous poursuivons notre mission : porter une vision d'avenir pour Estérel Côte d'Azur Agglomération, fidèle à notre identité et ouverte aux défis de demain.

Frédéric MASQUELIER

PRÉSIDENT D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

MAIRE DE SAINT-RAPHAËL

LE TERRITOIRE

Au cœur de la Région Sud, situé dans le Var, département le plus touristique de France, dans un cadre de vie extraordinaire, entre mer et soleil, Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Avec plus de 118 000 habitants, c'est la deuxième agglomération varoise par sa population et le poumon économique de l'Est-Var notamment grâce à ses 2 000 entreprises, ses 31 parcs d'activités et sa forte fréquentation touristique.

Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la Communauté d'agglomération est administrée par un Conseil communautaire composé de 48 élus et présidée par Fréderic Masquelier. En 2024, son budget principal de fonctionnement sera de 170 millions d'euros.

Estérel Côte d'Azur Agglomération exerce des compétences obligatoires qui sont définies par la loi ainsi que différentes compétences optionnelles, au sein d'une liste fixée par le législateur, que les communes qui la composent choisissent de lui déléguer. Outre ces compétences définies par la loi, Estérel Côte d'Azur Agglomération exerce d'autres compétences dites facultatives, qui sont des transferts des communes.

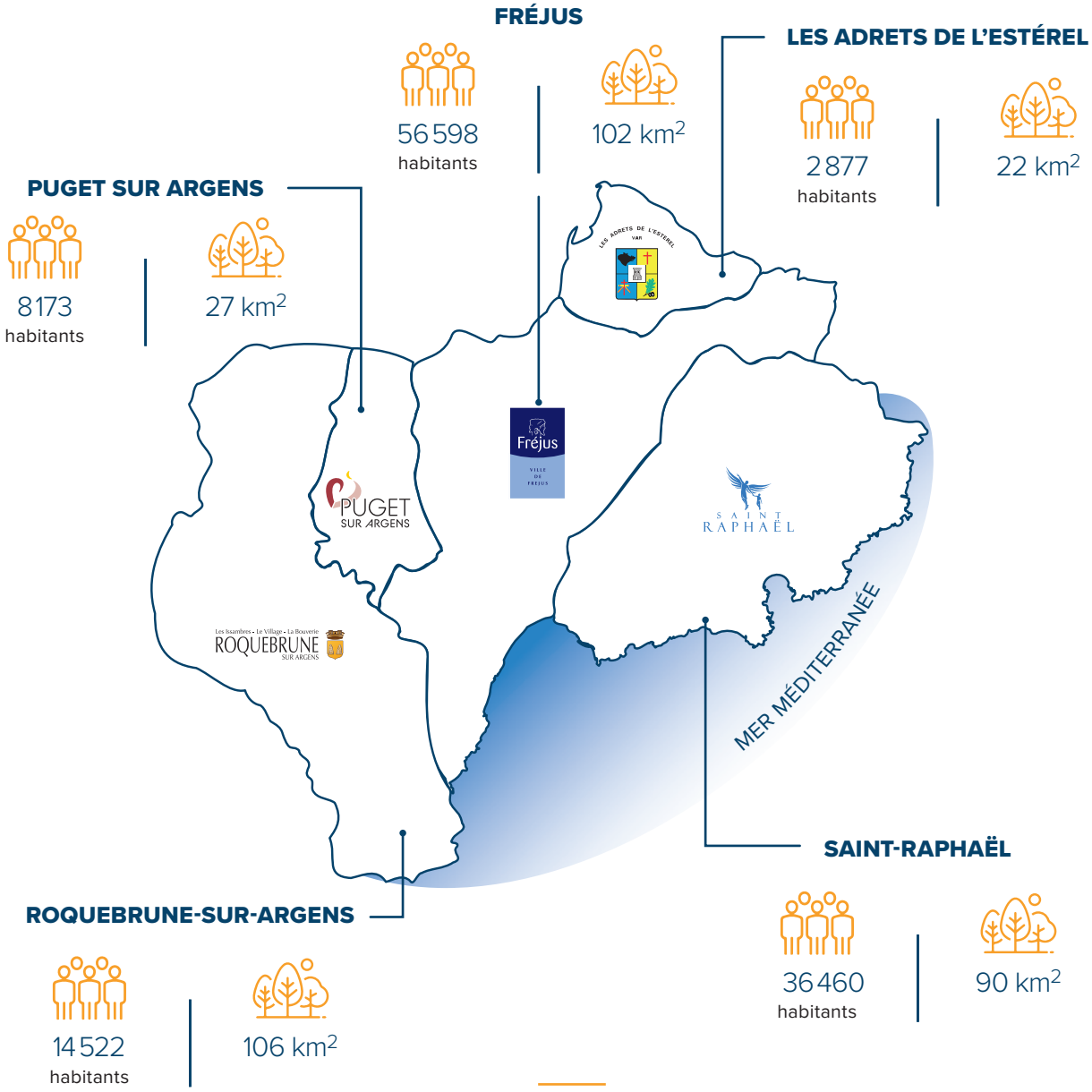

118 630
habitants permanents
Au 1er janvier 2023 (source INSEE)

347 km²
de superficie

51 km
de littoral

23 400 ha
de forêt

Les compétences obligatoires :

- le développement économique ;
- l'aménagement de l'espace communautaire ;
- l'équilibre social de l'Habitat ;
- l'accueil des gens du voyage ;
- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- l'eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines ;
- les transports.

Les compétences optionnelles :

- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- la construction, l'aménagement, l'entretien d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- la création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire ; la création ou l'aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

Les compétences facultatives

Enfin, en complément des compétences obligatoires et optionnelles, des compétences facultatives sont exercées concernant :

- l'action sociale d'intérêt communautaire ;
- la gestion d'un service d'hygiène et de santé intercommunal ;
- le service d'incendie et de secours (versement de la participation financière au fonctionnement du service d'incendie et de secours départemental) ;
- les actions environnementales ;
- la fourrière animale ;
- les missions complémentaires à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (hors GEMAPI) ;
- la participation aux actions de promotion du territoire, d'animation et d'éducation des jeunes par le sport de haut niveau et à forte audience médiatique ;
- l'entretien et l'aide au fonctionnement d'une structure petite enfance multi accueil au centre hospitalier intercommunal de Fréjus Saint-Raphaël ;
- l'aménagement numérique du territoire ;
- la surveillance des plages en période estivale ;
- la propreté urbaine ;
- la création et gestion de la maison de l'Estérel ;
- la réalisation d'un schéma intercommunal de défense extérieure contre l'incendie ;
- les spectacles vivants et médiation culturelle à destination du jeune public dans le cadre « d'Aggloscènes juniors » ;
- les actions de maintien et de développement des activités agricoles ;
- la création, le maintien et l'accompagnement de l'emploi par la formation et le soutien au développement de l'enseignement supérieur, le soutien en partenariat avec les communes et/ou d'autres organismes publics, à la gestion des bâtiments d'accueil du public notamment le musée des troupes de marine et la maison du combattant « Galliéni », la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables et la création et la gestion de la maison France Services.

LES ÉLUS

48

élus en 2025

La Communauté d'agglomération est administrée par un Conseil communautaire composé de 48 élus, également conseillers municipaux des différentes communes membres. Depuis le 11 juillet 2020, Frédéric Masquelier est le Président de la Communauté d'agglomération.

Le Président, les 14 Vice-Présidents et les 6 Conseillers délégués composent le Bureau communautaire qui assure certaines compétences déléguées par le Conseil communautaire.

LE PRÉSIDENT

Frédéric MASQUELIER

Maire de Saint-Raphaël

1ER VICE-PRÉSIDENT

David RACHLINE

Maire de Fréjus

2E VICE-PRÉSIDENT

Paul BOUDOUBE

Maire de Puget sur Argens

3e VICE-PRÉSIDENT

Gérard CHARLIER DE VRAINVILLE

Adjoint au maire de Fréjus

4e VICE-PRÉSIDENT

Guillaume DECARD

Adjoint au maire de Saint-Raphaël

5e VICE-PRÉSIDENT

Charles MARCHAND

Adjoint au maire de Fréjus

6e VICE-PRÉSIDENTE

Martine ARENAS

Adjointe au maire de Puget sur Argens

7e VICE-PRÉSIDENT

Stéphane ISEPPI

Adjoint au maire de Saint-Raphaël

8e VICE-PRÉSIDENTE

Brigitte LANCINE

Adjointe au maire de Fréjus

9e VICE-PRÉSIDENTE

Josiane CHIODI

Adjointe au maire de Saint-Raphaël

10e VICE-PRÉSIDENTE

Françoise DELAUNAY KAIDOMAR

Adjointe au maire de Saint-Raphaël

11e VICE-PRÉSIDENT

Didier LEMAITRE

Conseiller municipal de Roquebrune-sur-Argens

12e VICE-PRÉSIDENTE

Danièle LOMBARD

Adjointe au maire de Saint-Raphaël

13e VICE-PRÉSIDENT

Gilles LONGO

Adjoint au maire de Fréjus

14e VICE-PRÉSIDENT

Christian Besserer

Conseiller municipal de Roquebrune-sur-Argens

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Annie SOLER

Conseillère municipale de Fréjus

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Cédrick HUMBERT

Adjoint au maire de Fréjus

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Pierre CORDINA

Conseiller municipal de Saint-Raphaël

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Jean-Paul REGGIANI

Conseiller municipal des Adrets de l'Estérel

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Max BOYER

Conseiller municipal de Saint-Raphaël

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Carine LEROY

Ajointe au maire de Fréjus

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION : UN DESTIN EN COMMUN

› LE PACTE DE GOUVERNANCE

Acte fondateur de la mandature, le Pacte de Gouvernance définit les modalités de la gouvernance de la Communauté d'agglomération pour 6 ans ainsi que les principes et les objectifs qui guident son action durant cette mandature. Adopté en 2021, il s'articule autour de trois axes.

Améliorer et optimiser le service rendu aux habitants en plaçant le citoyen au cœur de l'action des agents

Estérel Côte d'Azur Agglomération a mis en place un contrat de confiance et de performance au sein des services de l'agglomération, favorisant un sentiment d'appartenance communautaire. Cela inclut la mutualisation des archives et des services informatiques, ainsi que la centralisation de la collecte des déchets et la gestion de l'eau sur le territoire. Ces mesures visent à améliorer l'efficacité et l'économie tout en répondant aux attentes évolutives du tourisme, notamment en matière de transition écologique.

Des méthodes de travail plus exigeantes ont été adoptées, soutenues par un cabinet externe pour promouvoir la culture du résultat et de la transparence. Le recentrage sur des projets phares du pacte de gouvernance permet de privilégier l'aboutissement des projets plutôt que la multitude de projets inachevés.

La recherche de partenariats avec d'autres niveaux de collectivités territoriales est également une priorité. Rapprocher la Communauté d'agglomération des citoyens est une autre priorité importante, impliquant la participation citoyenne au Conseil de développement, des réunions publiques sur les projets majeurs et des enquêtes de satisfaction des usagers.

Développer l'attractivité du territoire avec des investissements structurants

Les investissements visent à développer l'attractivité du territoire tout en consolidant l'économie locale. Cela passe notamment par la formation, notamment via le Campus connecté et des partenariats avec des organismes d'enseignement supérieur. La jeunesse est également prise en compte à travers des forums d'emploi et des initiatives de formation continue.

Le développement et la modernisation des parcs d'activités, ainsi que le soutien aux filières d'excellence comme l'agriculture, renforcent l'attractivité économique du territoire. Des investissements dans les infrastructures sportives et l'accueil d'événements internationaux contribuent également à accroître le rayonnement du territoire à l'échelle nationale comme internationale.

Renforcer la gestion des risques, la préservation de l'environnement naturel et les solidarités pour un territoire mieux protégé, durable et solidaire

L'accessibilité est au cœur des préoccupations dans une collectivité où près de 60 % des administrés ont plus de 60 ans, avec un renforcement des transports en commun, des aménagements cyclables et des initiatives pour les personnes à mobilité réduite, le tout dans des conditions de sécurité optimales.

La gestion des risques naturels est améliorée par la création d'un plan intercommunal de sauvegarde (PICS) testé en mai 2024 et déclenché lors des crues d'octobre 2024.

De nombreuses actions sont déployées pour promouvoir le développement durable, notamment à travers des mesures en matière de déchets, d'environnement et d'habitat. La politique sociale et urbaine vise à accompagner les habitants dans l'amélioration de leurs conditions de vie, tout en garantissant le respect de l'autorité publique et des biens communs.

Estérel côte d'azur AGGLOMÉRATION
Un destin en commun.

› LA PROMENADE DES BAINS, UN PROJET EMBLÉMATIQUE POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Pensé pour valoriser cette baie exceptionnelle, il s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer le cadre de vie, dynamiser l'attractivité touristique et renforcer le développement économique des trois communes concernées.

Les travaux, qui ont débuté en mars 2024, se dérouleront progressivement jusqu'en 2028, avec une interruption chaque été pour garantir l'accès aux commerces et maintenir la fluidité des déplacements. Ce réaménagement comprend deux grandes phases :

- **Phase 1 (2024-2025) :** Réaménagement de Saint-Raphaël et Fréjus Plage.
- **Phase 2 (2026-2028) :** Modernisation du front de mer et des rues adjacentes.

Pour restructurer les espaces publics, le projet met l'accent sur une diminution de l'empreinte de la voiture au profit des promenades piétonnes, des mobilités douces, et d'un environnement paysager apaisant. Un ruban de verdure, composé de 1000 arbres, sera planté le long du littoral, venant compléter les 350 arbres existants qui seront déplacés et réimplantés. Ces arbres, issus de 50 espèces résistantes à la chaleur et économes en eau, seront pré-acclimatés dans une pépinière relais au Capitou avant leur transplantation définitive. Parmi les variétés sélectionnées figurent des *Phoenix canariensis*, *Beaucarnea recurvarta*, *ficus nitida*, *eucalyptus* et *arbousiers*, ainsi que des essences méditerranéennes et exotiques.

En parallèle, un aménagement spécifique pour les mobilités douces sera mis en place. Une ligne de navettes électriques en site propre permettra de relier les différents pôles du littoral tout en favorisant un mode de transport respectueux de l'environnement. Ce dispositif, doté d'une subvention de 2,75 M€ de l'État, sera complété par des accès adaptés aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite, notamment à proximité de la plage du Veillat.

L'aménagement général respecte le patrimoine historique tout en intégrant une modernisation des infrastructures. Les revêtements seront réalisés en matériaux nobles, avec une colorimétrie inspirée de l'architecture Belle Époque et une végétation dense pour recréer une ville jardin et restaurer l'esprit des bains de mer du siècle dernier.

Avec un investissement global de 65 M€, ce projet ambitieux redéfinit le littoral en conciliant qualité de vie, accessibilité et durabilité. Il représente une véritable opportunité de transformation pour le territoire, à la fois sur le plan paysager, écologique et touristique.

Plus d'information : esterelcotedazur-agglo.fr/la-promenade-des-bains

Estérel côte d'azur AGGLOMÉRATION

Un destin en commun.

1

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

Le développement économique est au cœur des priorités de la Communauté d'agglomération. Pour renforcer l'attractivité du territoire, plusieurs actions sont mises en place : accompagnement des entreprises, soutien à l'emploi et à la formation, valorisation du tourisme, dynamisation de l'agriculture et rayonnement culturel et sportif. Ces initiatives visent à construire une économie locale forte, durable et innovante, au service des habitants et des acteurs du territoire.

› DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGRICULTURE, EMPLOI ET FORMATION

Le développement économique demeure une priorité pour la Communauté d'agglomération, avec une volonté affirmée de valoriser les filières d'excellence du territoire. Cette dynamique repose sur plusieurs axes stratégiques visant à favoriser l'essor des entreprises, à structurer une offre touristique attractive, à renforcer les dispositifs d'accompagnement en matière d'emploi et de formation, et à préserver une agriculture locale résiliente.

La Direction du Développement Économique propose des services adaptés aux chefs d'entreprise, aux porteurs de projets et aux jeunes entrepreneurs, en capitalisant sur une expertise reconnue et une approche partenariale efficiente. En 2024, 528 nouvelles demandes ont été traitées (43 % émanant d'entreprises et 46 % de porteurs de projets), reflétant un équilibre entre les genres (50 % hommes, 50 % femmes) et une diversité d'objectifs, tels que la création (53 %), le développement (12 %) ou la recherche de foncier (12 %). La Maison de l'Économie a également confirmé son rôle central en accueillant 3 440 visiteurs et en gérant 1 205 réservations de salles ou bureaux pour les acteurs économiques locaux.

Tout au long de l'année, plusieurs événements structurants ont dynamisé le tissu économique local et encouragé les échanges entre professionnels. Parmi eux :

- Le Forum de l'Emploi Saisonnier (20 mars) a réuni 80 entreprises exposantes et attiré 1 222 visiteurs, avec 145 embauches réalisées le jour même et 366 entretiens programmés.
- La Journée de l'Entrepreneur (24 septembre) a accueilli 330 visiteurs, avec un taux de satisfaction de 97 % et un coût maîtrisé à 29 494 €.
- Le Forum du Lycéen et de l'Étudiant (21 novembre) a attiré 800 visiteurs et 86 exposants, tandis que 40 participants ont assisté à une conférence sur l'orientation post-bac.
- La Nuit de l'Orientation (27 novembre) a mobilisé 900 visiteurs et permis 739 entretiens personnalisés et 186 tests d'orientation.

Dans un souci de renforcement des compétences et de l'accès à l'enseignement supérieur, le Campus connecté a accueilli 38 étudiants dans sa promotion 2024 et organisé une journée portes ouvertes qui a attiré 20 visiteurs. Par ailleurs, la plateforme Estérel Côte d'Azur Formation a comptabilisé 224 utilisateurs inscrits, dont 170 actifs, et obtenu une reconduction de son abonnement pour deux ans (2024-2026).

En matière agricole, la Communauté d'agglomération a renforcé son engagement avec un fonds annuel dédié de 500 000 € et l'inauguration en juillet 2024 de la plateforme *Ô Paysans*, mettant à disposition plus de 700 références produits issues de 100 exploitations locales. Ces initiatives ont été soutenues par des projets structurants, comme le Programme National pour l'Alimentation (PNA), qui a permis d'obtenir une subvention de 100 000 €. Le Projet Alimentaire Territorial a également été mis à l'honneur au Salon de l'Agriculture 2024, symbolisant l'engagement du territoire pour une agriculture durable.

Les perspectives pour l'année à venir s'inscrivent dans la continuité de ces actions, avec un budget prévisionnel ambitieux de plus de 1,7 M€, bien que le budget réalisé de 2024, à hauteur de 1,1 M€, témoigne d'un effort de rationalisation. Ce budget a principalement été consacré au fonctionnement (95 %, soit 976 122 € pour subventions et cotisations, et 103 934,61 € pour des actions spécifiques) et, dans une moindre mesure, à l'investissement (5 %, soit 50 000 €). La gestion budgétaire, alliée à des initiatives porteuses, reflète la détermination de la collectivité à soutenir une économie locale innovante et résiliente.

53
spectacles

› L'ÉQUIPEMENT CULTUREL ET LA CULTURE POUR TOUS

Sous l'impulsion de son Conseil d'administration et avec le soutien constant de l'agglomération, le Théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur affirme pleinement sa mission de service public en faveur du spectacle vivant. Saison après saison, il se distingue par une programmation ambitieuse, ouverte à toutes les disciplines – théâtre, danse, musique, cirque, humour – et à tous les publics.

La saison 2023-2024 a été marquée par une grande diversité artistique, avec des propositions fortes mêlant œuvres du répertoire, créations contemporaines et spectacles internationaux. Cette richesse s'est incarnée dans des temps forts fédérateurs, comme un hommage immersif aux années 1970, une exposition monumentale autour du conte, ou encore des collaborations renouvelées comme celle avec le Festival de Danse de Cannes Côte d'Azur.

Au-delà de la scène, Le Forum est aussi un lieu de transmission et de lien social. Grâce à un travail approfondi de médiation et à des partenariats solides avec les établissements scolaires, les structures médico-sociales, les centres sociaux ou les associations de jeunesse, il favorise l'accès à la culture pour toutes et tous. Les enfants découvrent le théâtre dès l'âge de trois ans, les adolescents débattent de grandes questions de société, et les publics éloignés trouvent dans la création artistique un espace d'émancipation.

Le théâtre s'impose également comme un acteur économique et relationnel, en accueillant de nombreux événements extérieurs et en développant un cercle de mécènes dynamique. La convivialité y est un art de vivre, portée par une équipe engagée et des initiatives qui renforcent la qualité de l'expérience spectateur.

À travers l'imaginaire, l'échange et la rencontre, Le Forum rayonne bien au-delà de l'agglomération. Il contribue activement à l'attractivité du territoire et à en faire un espace où la culture se vit, se partage et relie les générations.

43
autres manifestations accueillies

136
levers de rideau

32 538
spectateurs

1446
cartes d'adhésion

528 579 €
de recettes de billetterie

8 008
jeunes accueillis dans des projets culturels

276
heures d'ateliers artistiques

2
résidences de création

61
mécènes et partenaires

174 469 €
de mécénat (numéraire et nature)

› TOURISME

Le territoire de 347,2 km², avec 51 km de littoral mêlant plages et criques, bénéficie de plus de 3 000 heures d'ensoleillement par an. Ces atouts en font une destination prisée pour son tourisme balnéaire et de nature, notamment grâce au massif de l'Estérel, mais aussi pour ses offres sportives et culturelles variées. Le tourisme, première activité économique et principale source d'emploi, a enregistré en 2024 plus de 16 millions de nuitées, contribuant à faire du Var le premier département français en termes de nuitées (hors Paris) avec un total de 83 millions, soit une hausse de 3 millions par rapport à 2023.

Pour promouvoir ces richesses, la Communauté d'agglomération travaille avec l'agence « Estérel Côte d'Azur », qui regroupe Fréjus, Puget sur Argens, Saint-Raphaël et Les Adrets de l'Estérel. L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) de Puget sur Argens et Les Adrets de l'Estérel, en coordination avec les offices de tourisme des communes voisines, est chargé d'accueillir les vacanciers, de les informer, et de valoriser l'offre touristique à travers des brochures, les réseaux sociaux, et des animations. Il propose également un accueil « hors les murs », notamment dans les campings et un point d'accueil-information hebdomadaire au centre commercial de Puget sur Argens.

Le financement repose sur la taxe de séjour, majorée depuis 2023 par des contributions départementales (10 %) et régionales (34 %). Ce budget, distinct pour chaque antenne, permet de gérer les dépenses courantes comme les salaires, les actions promotionnelles, et l'entretien des infrastructures, ainsi que des investissements pour moderniser les équipements.

En 2024, l'OTI a modernisé son image avec un nouveau logo et une identité visuelle repensée. Une refonte du site internet est en cours, avec un lancement prévu en 2025. Les réseaux sociaux ont gagné en visibilité grâce à des publications régulières. Les deux antennes ont également organisé divers événements, allant des ateliers thématiques aux festivités comme Noël, Halloween, ou le Carnaval, renforçant ainsi la vie locale et l'expérience des visiteurs.

Pour 2025, l'OTI ambitionne de poursuivre son développement avec des projets tels que l'installation d'une borne numérique à Puget sur Argens, l'obtention de labels comme « Tourisme accessible » et « Accueil Vélo », ainsi que le dépôt d'un dossier pour un classement en catégorie II. Des efforts accrus sur les réseaux sociaux et une participation à des salons touristiques visent à renforcer la visibilité du territoire. Enfin, l'OTI continuera d'animer le réseau des professionnels et de diversifier l'offre touristique pour répondre aux attentes des visiteurs et soutenir le dynamisme économique local.

2

VIVRE ET HABITER

Transports, propreté urbaine, santé, habitat, solidarités… la Communauté d'agglomération intervient dans des domaines essentiels de la vie quotidienne des habitants avec pour objectif premier la satisfaction des habitants en apportant le meilleur service au meilleur coût.

+ 13 M€

de budget consacrés aux transports et à la mobilité

› TRANSPORTS ET MOBILITÉ

En 2024, Estérel Côte d'Azur Agglomération a poursuivi le développement d'une offre de mobilité performante, accessible et adaptée aux besoins du territoire. Des transports en commun renforcés aux nouvelles solutions de covoiturage en passant par l'extension du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques, de nombreuses actions concrètes ont été déployées.

Le réseau *Le Bus* a évolué pour mieux répondre aux besoins des habitants, avec la création de nouveaux circuits scolaires à Puget sur Argens et à Saint-Raphaël, ainsi que le renfort des lignes 1, 21 et 23 les dimanches. Le service Transports et Mobilité a également engagé une démarche de sécurisation des arrêts de bus et acquis de nouveaux équipements pour améliorer l'information voyageur. En parallèle, l'agglomération a mobilisé ses équipes pour promouvoir l'usage des transports publics lors de grands événements comme les forums associatifs ou la Spartan Race.

Ces efforts ont permis d'enregistrer 2 413 294 voyages sur l'année, soit une hausse de 12 %. L'accessibilité du réseau a aussi progressé, avec 165 arrêts désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite, et une fréquentation en forte augmentation du service Handibus, qui a assuré 4 065 trajets (+ 34 %) et près de 20 000 km parcourus.

Le covoiturage a franchi un cap important avec le lancement du partenariat *Blablacar Daily*. Grâce à une campagne d'incitation financière, 1389 covoitureurs ont effectué au moins un trajet, pour un total de 14 389 trajets réalisés. L'agglomération a ainsi investi plus de 22 000 € dans ce dispositif, plébiscité par les actifs du territoire.

Côté mobilités douces, les communes ont été accompagnées dans le déploiement du Schéma directeur vélo. En 2024, 14 km d'aménagements cyclables supplémentaires ont été réalisés sur le territoire, et l'offre de stationnement s'est renforcée, avec désormais 574 emplacements recensés. Le dispositif « J'active ma mobilité », qui encourage les employeurs à bâtir un plan de mobilité, a permis d'interroger plus de 1000 agents et de référencer 29 entreprises sur le portail dédié.

Le déploiement du réseau de bornes électriques WiiiZ s'est poursuivi, avec 49 bornes en service en 2024, contre 26 l'année précédente, soit une hausse de 88 %. Ces installations ont permis d'économiser 391 tonnes de CO_2, pour un total de 22 928 charges réussies.

2 413 294
voyages enregistrés sur le réseau Le Bus (+12 % par rapport à 2023)

19 651 km
parcourus par les deux véhicules Handibus (+49,7 % par rapport à 2023)

22 333 €
dépensés pour l'incitation financière au covoiturage via BlaBlaCar Daily

1389
covoitureurs ayant effectué au moins un trajet

14 389
trajets effectués au total

49
bornes de recharge en service pour véhicules électriques (+88,5 % par rapport à 2023)

391
tonnes de CO_2 épargnées

574
stationnements vélo sur le territoire

14 km
d'aménagements cyclables en plus par rapport à 2023

+ 35 M€

consacrés à la collecte,
au traitement et à la gestion des déchets

› PROPRETÉ ET VALORISATION DES DÉCHETS

Estérel Côte d'Azur Agglomération assure la gestion de la collecte des déchets ménagers et assimilés, la coordination des déchèteries communautaires et les missions de propreté urbaine sur l'ensemble de ses cinq communes membres. Ces actions s'inscrivent dans une politique ambitieuse de réduction des déchets, d'amélioration du tri, de valorisation des matières et de maîtrise des coûts, dans un contexte réglementaire en constante évolution.

L'année 2024 a été marquée par l'externalisation de la collecte et de la propreté pour plusieurs communes, à travers la mise en œuvre du nouveau marché unique confié à un prestataire à compter du 1er septembre. Cette réorganisation a impliqué le transfert de personnel, la redéfinition des fréquences de collecte et un important travail d'accompagnement des agents et des usagers. Parallèlement, la régie interne a été recentrée sur des missions ciblées comme la livraison de bacs, la gestion des dépôts sauvages ou encore la maintenance des caches-bacs.

La Direction de la Propreté et de la Valorisation a également poursuivi la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). De nombreuses actions de sensibilisation ont été menées auprès des professionnels comme des habitants : accompagnement des entreprises du BTP vers les filières de valorisation, lutte contre les déchets de mégots, ou encore participation à des événements comme le World Clean Up Day. En parallèle, les collectes spécifiques se sont développées, notamment dans les écoles, où 162 tonnes de biodéchets ont été collectées en 2024, contre 145 tonnes en 2023.

Le territoire a également renforcé ses infrastructures avec la pose de 104 nouvelles colonnes d'apport volontaire, portant le total à 1189. Une nouvelle organisation des filières de tri a été mise en œuvre en déchèteries, avec l'arrivée de nouvelles catégories de déchets valorisables (jouets, articles de sport, matériaux du bâtiment...). L'année a aussi été marquée par la généralisation d'un logiciel centralisé dans les déchèteries, facilitant l'accueil et la traçabilité des dépôts.

Enfin, la lutte contre les incivilités s'est intensifiée : 100 tonnes de dépôts sauvages ont été collectées sur le dernier trimestre 2024, générant une économie estimée à plus de 35 000 € sur le traitement. L'accompagnement de la population reste au cœur de la démarche, avec la distribution de 6 000 cendriers de poches, la livraison de plus de 1 100 bacs sur les cinq communes, ou encore la création de 22 000 badges pour l'accès aux services des déchèteries.

+ de 9,4 M€
pour la propreté urbaine

162
tonnes de biodéchets collectées dans les écoles

318
tonnes de textiles collectés (+14% par rapport à 2023)

1189
colonnes d'apport volontaire déployées sur le territoire

104
nouvelles colonnes posées en 2024

6 000
cendriers de poche distribués

190 000
mégots collectés et valorisés

100
tonnes de dépôts sauvages collectées entre septembre et décembre

1100
bacs livrés en 2024

22 349
badges créés en 2024 pour l'accès aux services déchèteries

799
vaccins administrés
(+32 % par rapport à 2023)

› SANTÉ, VACCINATION ET PRÉVENTION

230
adolescents et jeunes adultes vaccinés contre le papillomavirus humain

5 299
carnets de santé contrôlés (+10 % par rapport à 2023)

875
participants aux Rencontres Santé et conférences

15
actions de santé menées sur le territoire

58
vaccins fournis à Promo Soins

2
séances de vaccination délocalisées

196
enfants identifiés comme non à jour de leurs vaccinations obligatoires

71
agents vaccinés contre la grippe

En 2024, Estérel Côte d'Azur Agglomération a poursuivi son engagement en matière de santé publique à travers des actions concrètes de prévention, d'éducation à la santé et de vaccination gratuite. Le service, en partenariat avec le Conseil Départemental du Var, continue de mettre en œuvre la politique vaccinale nationale sur les cinq communes du territoire. Il propose chaque mois des séances de vaccination gratuites pour les habitants de plus de six ans, dans un contexte où l'accès aux soins de ville devient parfois difficile. Cette année, 682 personnes ont été vaccinées, pour un total de 799 vaccins administrés, soit près de 200 de plus que l'an passé.

Afin de mieux répondre aux besoins de la population, une nouvelle séance hebdomadaire a été mise en place le mercredi après-midi, avec un franc succès. Le service a également renforcé sa démarche d'« aller-vers » en organisant deux séances délocalisées à Puget sur Argens et à Fréjus. Par ailleurs, il a fourni 58 vaccins à Promo Soins pour pallier l'absence de médecin de PMI et permettre aux familles les plus précaires d'accéder à la vaccination. La vaccination contre le papillomavirus humain a connu une nette progression, avec 230 adolescents et jeunes adultes vaccinés en 2024.

En parallèle, le service assure le contrôle du schéma vaccinal pour les inscriptions scolaires, garantissant une couverture vaccinale optimale dans les établissements. 5 299 carnets de santé ont été vérifiés cette année, soit une hausse de 10 % par rapport à 2023. Un suivi régulier des enfants non à jour est réalisé en lien avec les services éducation des communes.

La prévention passe aussi par l'information : les Rencontres Santé organisées chaque mois par l'Agglomération ont rassemblé 875 participants autour de thèmes variés (santé mentale, gestes qui sauvent, dépistage, harcèlement…). Ces événements, de plus en plus fréquentés, sont devenus un rendez-vous reconnu du territoire. Le service a également mené ou accompagné 15 actions de santé publique, en lien avec ses partenaires, auprès de tous les publics, dans les quartiers, les établissements scolaires ou lors d'événements comme Mars Bleu, Octobre Rose, ou la Journée mondiale d'Alzheimer.

Enfin, l'année 2024 a été marquée par une étape structurante avec la finalisation du Contrat Local de Santé, fruit d'un travail de concertation mené avec plus de 150 partenaires locaux. Ce contrat fixera les priorités en matière de santé pour les années à venir autour de cinq axes : santé mentale, santé environnementale, bien vieillir, accès aux soins et prévention. Il sera officiellement signé au cours de l'année 2025.

471

signalements traités en santé environnementale (+24 %)

› HYGIÈNE ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

À travers son service Hygiène et Santé Environnementale, Estérel Côte d'Azur Agglomération veille à préserver la santé publique et la qualité du cadre de vie, en lien étroit avec les communes, les habitants et les acteurs institutionnels. Inspection des commerces de bouche, lutte contre les nuisances et pollutions, contrôle de la salubrité des logements ou encore surveillance des eaux de baignade : autant d'interventions qui contribuent à un territoire durable et attractif.

En 2024, les agents du service ont mené une activité renforcée sur le plan alimentaire, avec 167 contrôles inopinés ou planifiés dans les établissements du territoire. Ces contrôles ont donné lieu à 143 mises en demeure, 11 fermetures immédiates, 13 mises en conformité et 26 procès-verbaux. Le service a également assuré un suivi rigoureux des établissements visités, avec 148 contre-visites réalisées dans l'année.

Côté santé environnementale, l'activité a aussi fortement progressé : 471 signalements ont été enregistrés, soit une hausse de 24 % par rapport à 2023. Ces situations concernaient notamment des logements dégradés ou insalubres, des nuisances sonores d'origine professionnelle, ou encore des problèmes d'assainissement. Des rappels à la réglementation ont été adressés dans 60 situations, dont 3 dossiers présentant un danger sanitaire avéré. Le service a également poursuivi ses campagnes de suivi de la qualité de l'air intérieur (radon, ambroisie) dans les logements ou établissements publics.

Le contrôle sanitaire des eaux de baignade a été renforcé, avec 220 analyses réalisées au cours de l'été, en hausse de 19 % par rapport à l'année précédente. Ce suivi a été adapté face à des conditions météorologiques marquées par des orages violents, susceptibles de dégrader ponctuellement la qualité des eaux.

En lien avec les évolutions réglementaires, le service n'instruit plus, depuis septembre 2024, les demandes de permis de construire pour les maisons individuelles et les piscines privées. Il continue toutefois d'examiner les projets immobiliers comportant des zones de baignade ouvertes au public. Sur le plan organisationnel, le SHSE poursuit le développement de ses outils internes, avec pour perspective en 2025 une refonte du logiciel de gestion des eaux de baignade, en lien avec le service informatique.

143
mises en demeure

11
fermetures immédiates,

26
procès-verbaux

148
contre-visites effectuées

60
rappels à la réglementation, dont 3 pour danger sanitaire

220
analyses des eaux de baignade (+19 % par rapport à 2023)

198
rappels réglementaires dans les commerces de bouche

23 300 €
de budget de fonctionnement

1371 €
d'investissements en matériel de contrôle (logement, nuisances, air intérieur)

578 416 €

investis, dont 81 583 € pour la rénovation du parc privé

› HABITAT

Estérel Côte d'Azur Agglomération poursuit la mise en œuvre de sa politique de l'habitat en conciliant le développement du parc social, l'amélioration des logements privés et l'accompagnement des copropriétés, tout en tenant compte des réalités foncières et environnementales du territoire. Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2018-2023 a été prorogé jusqu'en 2026. Son bilan à six ans a été approuvé en décembre 2024 et les travaux préparatoires au prochain PLH (2026-2031) ont d'ores et déjà été engagés.

Sur le volet de l'habitat social, 171 logements locatifs sociaux ont été financés en 2024, avec un accompagnement spécifique de l'agglomération sur certains projets en acquisition-amélioration. 447 nouveaux logements sociaux ont été livrés cette année, principalement à Fréjus, Saint-Raphaël, Roquebrune-sur-Argens et Puget sur Argens. Parmi eux, 12 logements labellisés Handitoit UFR ont été livrés, adaptés aux personnes en fauteuil roulant. Au total, 111 logements sociaux ont été attribués dans le cadre du contingent intercommunal. Deux contrats de mixité sociale ont été signés avec Fréjus et Roquebrune-sur-Argens pour accélérer la production de logements sociaux et mieux répartir l'offre sur le territoire.

La rénovation du parc privé reste une priorité. En 2024, 27 logements ont été rénovés, dont 21 dans le cadre du maintien à domicile de personnes âgées ou en situation de handicap, et 6 pour lutter contre la précarité énergétique. Le gain énergétique moyen atteint 56 % sur l'ensemble des projets soutenus. Le programme d'intérêt général (PIG) « Rénover pour Habiter Mieux » a été relancé et une convention a été signée en décembre 2024 pour permettre sa mise en œuvre opérationnelle dès 2025. L'agglomération a également lancé un nouveau programme POPAC pour accompagner les copropriétés fragiles, avec un objectif de 20 copropriétés accompagnées en trois ans.

Sur le plan stratégique, 2024 a vu l'achèvement de plusieurs chantiers structurants. La réforme des attributions de logements sociaux a abouti à l'adoption de documents de référence comme le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID) et la Convention Intercommunale d'Attributions (CIA). L'agglomération s'est aussi engagée dans un pacte territorial pour garantir la continuité du service public de la rénovation de l'habitat, condition essentielle pour accéder aux financements de l'Anah.

Enfin, 2024 a marqué la poursuite du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) lié au dépôt pétrolier de Puget sur Argens, avec 12 logements protégés à ce jour. Ce dispositif mobilise une pluralité de partenaires et permet de sécuriser durablement les logements exposés à un risque industriel majeur.

447
logements locatifs sociaux livrés

171
logements sociaux financés

111
logements sociaux attribués via le contingent intercommunal

12
logements adaptés labellisés Handitoit UFR livrés

27
logements privés rénovés, dont 21 pour le maintien à domicile

56 %
de gain énergétique moyen sur les rénovations soutenues

8
garanties d'emprunt accordées pour 29,7 M€

2
contrats de mixité sociale signés avec Fréjus et Roquebrune-sur-Argens

1
pacte territorial lancé pour structurer le service public de la rénovation de l'habitat

4,28 M€

de subventions versées à 57 associations locales

› SOLIDARITÉS, ASSOCIATIONS

Le service Solidarités d'Estérel Côte d'Azur Agglomération intervient dans deux compétences communautaires : l'accueil des Gens du Voyage et l'action sociale d'intérêt communautaire. Il assure également le pilotage administratif et financier des subventions versées aux associations locales, tout en garantissant un dialogue régulier avec les acteurs du tissu associatif et social.

L'année 2024 a marqué la première année pleine de mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF du Var. Ce nouveau cadre d'action a permis le déploiement d'un large éventail d'initiatives : deux ateliers thématiques ont réuni les partenaires sur les problématiques des violences intrafamiliales et de l'enfance-jeunesse, tandis que 8 Rencontres Trimestrielles de Réseau ont renforcé l'interconnaissance entre les acteurs de la petite enfance, du handicap ou de la jeunesse. Des groupes de travail ciblés, comme ceux sur la culture et le handicap ou l'échange de CV en petite enfance, ont permis de faire émerger des outils concrets, comme un annuaire des acteurs du handicap ou un cloud partagé de candidatures.

Le service a également coorganisé plusieurs événements, dont une conférence le 25 novembre sur la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales, qui a réuni 71 professionnels issus de 20 structures. Il a poursuivi la formation des agents des communes aux questions d'inclusion, avec des modules sur l'accueil des enfants porteurs de handicap, les troubles DYS ou encore la communication avec les personnes sourdes via le dispositif ACCEO.

Sur le volet associatif, l'agglomération a versé plus de 4,2 millions d'euros de subventions à 57 associations locales, dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, l'action sociale, le handicap ou l'environnement. Un travail approfondi a été mené sur l'encadrement et la transparence de ces aides, avec la rédaction d'un règlement d'attribution des subventions, qui sera soumis à validation en 2026.

Enfin, pour l'accueil des Gens du Voyage, 6 groupes ont séjourné sur l'aire de grand passage La Palissade, générant 9 200 € de recettes pour l'Agglomération. Le service est également resté mobilisé pour accompagner les communes face aux stationnements irréguliers, dans le respect du cadre réglementaire.

8
rencontres interprofessionnelles organisées dans le cadre de la CTG

2
ateliers thématiques (Violences intrafamiliales / Enfance-Jeunesse)

71
professionnels présents à la conférence du 25 novembre

3
formations mutualisées sur le handicap et l'inclusion (37 agents formés)

20
agents formés à la communication avec les personnes sourdes (ACCEO)

22 590
spectateurs pour les matchs de handball professionnel du SRVHB

17
matchs de handball Liqui Moly Starligue

14
matchs de Nationale 2 et 9 matchs M18

800
judokas pour le Kodokan Challenge (3e édition)

113
événements et réunions organisés au salon d'honneur du Palais

415
enfants impliqués dans un cycle rugby avec 5 écoles

50
enfants dans un cycle handball avec tournoi final

13
matchs de rugby Fédérale 2

2147
heures d'utilisation du Palais des Sports

1458
heures d'utilisation du stade Eugène Rossi

2458
places pour le stade Eugène Rossi après reclassification

2,3 M€
de subventions accordées aux clubs sportifs de haut niveau

› DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION DES PRATIQUES SPORTIVES

Estérel Côte d'Azur Agglomération accompagne le sport sur son territoire à travers la gestion et la disponibilité de deux grands équipements intercommunaux, le Palais des Sports Jean-François Krakowski et le stade Eugène Rossi, tout en soutenant activement les clubs évoluant à haut niveau. Cette politique s'inscrit à la fois dans une logique de rayonnement sportif, de cohésion sociale et de développement de la pratique pour tous les publics.

En 2024, plus de 2,3 millions d'euros de subventions ont été attribués aux clubs phares du territoire, dont le Saint-Raphaël Var Handball (SRVHB), l'Étoile Football Club Fréjus Saint-Raphaël, le Club Athlétique Raphaëlo-Fréjusien (CARF), le Fréjus Var Volley, ainsi qu'à des événements d'envergure comme l'Open international de pétanque.

Le Palais des sports a accueilli 17 matchs de handball professionnel du SRVHB, totalisant 22 590 spectateurs. Il a également été le théâtre de nombreuses compétitions de jeunes et de formations, comme le Kodokan Challenge de judo qui a réuni plus de 800 judokas sur deux jours, ou encore les championnats régionaux cadets et le tournoi national excellence seniors. 113 événements et réunions ont été organisés au salon d'honneur du Palais, qui a aussi servi de centre d'accueil pour les porteurs de la flamme olympique.

Le soutien au sport scolaire et à la formation des jeunes a également été renforcé avec des cycles éducatifs de handball et de rugby en partenariat avec plusieurs écoles du territoire. Au stade Eugène Rossi, 13 matchs de rugby Fédérale 2 ont été disputés, ainsi que les finales régionales M16 et M18, sans compter les entraînements réguliers des différentes sections du CARF. L'équipement a d'ailleurs été reclassé en catégorie 1, avec une capacité portée à 2 458 places grâce à l'ajout de tribunes modulables.

Les installations communautaires totalisent plus de 3 600 heures d'utilisation entre entraînements, compétitions et événements, témoignant de leur rôle central dans la vie sportive du territoire. La programmation 2025 est riche avec de nouveaux tournois internationaux, confirmant l'ambition d'Estérel Côte d'Azur Agglomération de faire du sport un vecteur de dynamisme, de fierté et d'inclusion.

3

PRÉSERVER ET AMÉNAGER

La Communauté d'agglomération joue un rôle clé dans la vie quotidienne des habitants en agissant sur des secteurs essentiels tels que les transports, la propreté, la santé, l'habitat et les solidarités. Son objectif : offrir des services de qualité au meilleur coût pour répondre efficacement aux besoins de tous.

› PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS

16 M€

consacrés aux dépenses d'investissement pour la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Depuis 2018, Estérel Côte d'Azur Agglomération met en œuvre la compétence GEMAPI pour gérer les milieux aquatiques et prévenir les inondations. Son objectif est de protéger le territoire face aux risques hydrauliques, en structurant une gestion cohérente des cours d'eau et des ouvrages de protection. En assurant directement l'entretien des cours d'eau et en accompagnant les propriétaires privés, le service veille à la pérennité des infrastructures tout en intervenant sur la gestion des risques littoraux tels que l'érosion et la submersion marine.

L'année 2024 a été marquée par d'importants travaux pour renforcer la résilience du territoire. Le barrage de l'Aspé, dont l'achèvement est prévu début 2025, permettra de réguler les flux de la Garonne afin de limiter les risques d'inondation. Le bassin de Vaulongue, suivi attentivement depuis sa mise en service, a démontré son efficacité, tandis que les digues du Reyran ont été modernisées avec des renforcements structurels et de nouveaux dispositifs de surveillance pour optimiser la gestion des crues. L'entretien des cours d'eau s'est intensifié avec des interventions sur un linéaire de 40 km et des campagnes de ramassage de plusieurs tonnes de déchets, contribuant à l'amélioration des milieux aquatiques et de leur écoulement.

Sur le littoral, le mur d'arrière-plage de Fréjus, destiné à limiter les submersions marines, fera l'objet de travaux, tandis que l'épi Diana est en cours d'aménagement. Parallèlement, une étude sur l'érosion est menée pour identifier des solutions adaptées à la préservation des plages. La prévention des inondations s'est renforcée avec une stratégie d'adaptation en préparation pour la basse vallée de l'Argens, intégrant les enjeux climatiques et la gestion des crues. Le programme ALABRI, visant à réduire la vulnérabilité des habitations, doit être intensifié, et le système d'annonce de crue a été modernisé avec de nouvelles sondes hydrométriques pour un suivi précis des événements.

Les études hydrauliques ont également pris une place centrale en 2024. L'Action 44B, qui concerne la protection contre les crues sur les bassins versants de la Garonne, du Pédégal et du Valescure, a franchi une étape décisive avec la finalisation du dossier de consultation des entreprises. À Saint-Raphaël, la validation de la déclaration d'existence du domaine des Veyssières ouvre la voie à la mise en conformité des infrastructures hydrauliques en 2025, tandis que plusieurs études hydrauliques ont été menées sur différents secteurs comme les Darboussières et l'avenue des Golfs.

Face aux épisodes météorologiques exceptionnels de 2024, notamment la crue du 26 octobre, une révision du schéma directeur de lutte contre les inondations est en cours pour mieux adapter les interventions et élargir la prise en compte des évolutions hydrologiques. Un logigramme d'actions est également en préparation pour garantir une gestion efficace et réactive des risques hydrauliques.

L'année 2025 poursuivra cet élan avec la modernisation du système d'annonce de crue, une surveillance renforcée sur 270 km de cours d'eau, et une réorganisation administrative visant à optimiser les interventions. La protection du littoral restera une priorité avec la finalisation des travaux sur l'épi Diana et la préparation d'études pour concevoir des solutions innovantes contre l'érosion et les submersions marines. De nouvelles actions de sensibilisation verront le jour, notamment à travers un film en réalité augmentée permettant de vivre une inondation en temps réel pour mieux comprendre les enjeux et adopter les bons réflexes.

Dans le cadre des études hydrauliques, la concertation publique réglementaire sur l'Action 44B sera lancée, tandis que les analyses sur les zones à risque continueront. La mise en conformité des Garillans et l'évolution du Schéma Directeur de Lutte Contre les Inondations resteront des priorités, accompagnées par le développement d'outils et de formations pour optimiser les diagnostics et la gestion des risques hydrauliques.

7
Nouvelles stations de mesure hydrométriques prévues (bassin versant du Blavet et de l'Agay)

40 km
de Cours d'eau entretenus

220 km
total des cours d'eau (dont une majorité en domaine privé)

205
courriers envoyés aux propriétaires pour manquements d'entretien

55
Diagnostics ALABRI

+ 192 ha
de zones urbaines sont fortement exposés au risque inondation sur les communes de Fréjus et Saint-Raphaël

AMÉNAGEMENT : LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) constitue un cadre stratégique pour l'aménagement du territoire intercommunal, en assurant la cohérence des politiques d'urbanisme, d'habitat, de mobilités et de protection de l'environnement. Il anticipe les transitions majeures liées au dérèglement climatique, aux mutations écologiques, énergétiques et démographiques. En 2024, le service SCoT a joué un rôle clé en veillant à l'alignement des documents locaux de planification avec les orientations régionales et nationales, tout en mobilisant un budget global de 390180 €, réparti entre le fonctionnement courant et des investissements structurants, notamment la révision du SCoT.

L'année a été marquée par des avancées significatives. La mise en place de l'outil MOS (Mode d'Occupation des Sols) a permis de doter l'établissement d'une capacité d'analyse des usages et de l'occupation des sols basé sur la photo-interprétation d'images aériennes. Cet outil cartographique permet de suivre les évolutions du territoire entre 2003 et 2022 avec une précision et un champ d'intervention supérieurs à ceux de l'IGN. Partagé avec les cinq communes du territoire, il fournit des données précieuses utiles à de nombreuses études et domaines, en particulier pour l'évaluation de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestier et sa limitation à 2050, énoncée par la Loi Climat et Résilience.

L'engagement de la révision du SCoT a mobilisé élus et acteurs locaux lors d'ateliers collaboratifs, afin de définir les priorités démographiques et écologiques du territoire. Ces efforts ont permis de poser les bases d'un projet cohérent, qui sera débattu en mai 2025 et arrêté en septembre 2025.

Les premiers éléments stratégiques validés donnent une trajectoire démographique fondée sur une croissance maîtrisée de 0,3% par an jusqu'en 2045, en favorisant l'accueil des jeunes actifs et des familles pour dynamiser le territoire, tout en préservant l'attractivité pour les aînés.

Ces choix visent à garantir un équilibre entre vitalité économique, qualité de vie et maîtrise des dépenses publiques liées aux infrastructures. En 2025, un travail approfondi, avec l'appui technique de l'agence d'urbanisme Audat.Var, sera poursuivi pour finaliser les diagnostics territoriaux, prendre en compte les besoins des habitants et définir des orientations claires pour une gestion plus durable des ressources foncières.

1871

ouvrages inspectés et entretenus pour prévenir les risques d'inondation

› EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES URBAINES

24158 m
de réseaux curés pour assurer l'écoulement des eaux pluviales

42
inspections vidéo réalisées pour identifier et traiter les désordres hydrauliques

1220
demandes d'administrés prises en charge, avec visites sur site et réponses adaptées

324
chantiers et études menés pour l'amélioration et la modernisation des infrastructures.

225
bons de commande

392
factures gérées pour l'exécution des travaux

Depuis 2018, Estérel Côte d'Azur Agglomération assure la gestion de l'eau potable et de l'assainissement sur son territoire. L'eau est achetée au Syndicat des Eaux du Var Est, qui en assure la potabilisation avant distribution. L'assainissement, quant à lui, est assuré via une Délégation de Service Public attribuée à Veolia, avec des contrats arrivant à échéance fin 2024 et 2025 selon les communes. Pour garantir la continuité du service, un nouveau contrat de concession a été approuvé et prendra effet en 2025 pour Roquebrune-sur-Argens et en 2026 pour le reste du territoire, pour une durée de 18 ans.

En 2024, plusieurs actions structurantes ont été menées, notamment le renouvellement de plusieurs kilomètres de réseaux d'eau potable et d'assainissement, ainsi que la modernisation du diagnostic permanent, permettant de cibler les zones nécessitant des interventions prioritaires. La station d'épuration du Reyran a poursuivi sa production de biométhane, atteignant 726 000 m^3 et générant plus de 1,25 million d'euros de revenus, tout en réduisant les volumes de boues.

L'année a également été marquée par le lancement des consultations pour désigner le futur délégataire des services d'assainissement, ainsi que par des avancées sur la réutilisation des eaux traitées, avec 33 000 m^3 produits à la station d'épuration d'Agay. Quelques incidents ont été enregistrés, notamment une rupture d'alimentation sur le secteur d'Agay et un arrêt temporaire de la station du Reyran, évènements suivis avec vigilance par les services de l'établissement jusqu'au retours d'expérience après rétablissement du service.

En 2025, la priorité sera donnée à la mise à jour des schémas directeurs d'assainissement et au lancement de plusieurs chantiers d'amélioration des infrastructures, notamment la réhabilitation des émissaires en mer et l'extension de la réutilisation des eaux usées pour l'arrosage.

Le Service Eaux Pluviales Urbaines (EPU) d'Estérel Côte d'Azur Agglomération est un acteur clé dans la gestion des réseaux pluviaux, jouant un rôle essentiel pour prévenir les inondations et sécuriser les biens et les personnes. En 2024, le service a renforcé ses actions avec une approche proactive, combinant maintenance préventive, modernisation des infrastructures et gestion des urgences climatiques.

Composé de 14 agents spécialisés, le service intervient sur divers fronts : surveillance des réseaux, traitement des doléances des administrés, gestion des stations de pompage et mise en œuvre de projets structurants. En 2024, plus de 24 km de canalisations ont été curés et de nombreux diagnostics réalisés pour identifier les désordres hydrauliques et proposer des solutions adaptées. Ces efforts sont complétés par la modernisation des systèmes de télésurveillance et d'alerte d'inondation, qui améliorent la réactivité face aux épisodes pluvieux majeurs.

L'approbation du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales Urbaines a marqué une avancée stratégique. Ce document, élaboré en concertation avec les communes et validé après enquête publique, fixe des orientations claires pour limiter le ruissellement dans le cadre des projets d'urbanisation. Il s'accompagne d'une étude sur la désimperméabilisation des sols, visant à promouvoir une gestion

durable des surfaces urbaines et à réduire les impacts des eaux pluviales. Un guide de bonnes pratiques a été élaboré à destination des aménageurs et des habitants.

En parallèle, plusieurs initiatives ont été entreprises pour lutter contre la pollution des eaux de baignade et des milieux naturels. Des ajustements techniques ont été apportés aux dispositifs de filtration, et un diagnostic approfondi sur les macrodéchets a permis d'identifier les zones sensibles. Ces actions jettent les bases d'un plan d'investissement à long terme, qui sera affiné en 2025 pour répondre aux enjeux environnementaux et hydrauliques.

Parmi les projets prioritaires, la création de nouvelles stations de pompage à Iscles et Fréjus-Plage, ainsi que le renforcement des réseaux pluviaux dans les zones fréquemment inondées, comme Saint-Raphaël et Roquebrune-sur-Argens, figurent au cœur des interventions. Ces travaux visent à renforcer la résilience des infrastructures face aux crues et à améliorer la gestion des eaux pluviales sur tout le territoire.

En 2025, le service poursuivra ses efforts avec plusieurs priorités : moderniser les équipements vieillissants, intensifier l'entretien des réseaux, et renforcer la lutte contre la pollution des eaux pluviales. Des dispositifs innovants, tels que des décanteurs lamellaires, seront progressivement installés pour réduire les rejets bactériologiques et chimiques, améliorant ainsi la qualité des eaux de baignade. Le suivi des doléances des administrés sera également optimisé grâce à une coordination accrue entre les services, portée par le Pôle Cycle de l'Eau.

Grâce à ces actions ambitieuses, Estérel Côte d'Azur Agglomération prépare l'avenir en consolidant la sécurité hydraulique, en limitant les impacts des événements climatiques extrêmes et en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement. Le service EPU incarne une gestion exemplaire des ressources hydrauliques, répondant aux attentes des habitants tout en anticipant les défis futurs.

› PATRIMOINE, TRAVAUX ET GRANDS PROJETS

Le Service Bâtiments Neufs d'Estérel Côte d'Azur Agglomération s'illustre par sa gestion de projets ambitieux de construction et de réhabilitation. En 2024, il a réalisé des avancées significatives, notamment avec le diagnostic approfondi du Centre des Archives, la sélection d'un maître d'œuvre pour l'Hôtel d'Agglomération et l'achèvement des travaux de l'ascenseur de la gare de Saint-Raphaël. En 2025, ce service concentrera ses efforts sur le lancement des études du Centre des Archives et les premiers travaux de plusieurs infrastructures stratégiques pour le territoire.

Le Service Voirie et Réseaux Divers (VRD), chargé des infrastructures publiques, a également marqué des progrès notables en 2024. Parmi ses réalisations figurent la mise en conformité de plusieurs déchèteries, l'aménagement de l'aire multimodale de Puget sur Argens, et la création d'un parc paysager à Saint-Raphaël. Pour l'année 2025, les priorités incluront l'achèvement des travaux en cours et l'avancée sur des projets structurants, tels qu'un tracé alternatif à la RDN7 et la modernisation des équipements.

Le Service Patrimoine Bâti et Sportif, dédié à l'entretien et à la valorisation des bâtiments publics et infrastructures sportives, a entrepris en 2024 d'importantes rénovations, parmi lesquelles le Stade Louis Hon et des interventions de sécurité au Théâtre Le Forum. En 2025, ce service prévoit des projets majeurs, tels que la rénovation du stade Rossi, la création d'une salle multi-usage au Palais des Sports et diverses modernisations respectueuses des enjeux environnementaux et des attentes des usagers.

Estérel Côte d'Azur Agglomération affirme son engagement dans le développement et la modernisation des infrastructures à travers des investissements significatifs. En 2024, plusieurs réalisations clés méritent d'être soulignées :

- **Bâtiments Neufs :** trois projets d'envergure en cours, dont le Centre des Archives, l'Hôtel d'Agglomération et la Maison des Étangs. La mise en service de l'ascenseur de la gare de Saint-Raphaël en décembre 2024 en est une illustration concrète.
- **Infrastructures VRD :** mise aux normes des déchèteries des Adrets de l'Estérel et de Saint-Raphaël, ainsi que le lancement de la conception d'une nouvelle structure à Fréjus. Gestion active de 13 zones économiques, accompagnée de la modernisation de l'éclairage public par l'installation de lanternes LED et le développement de plusieurs kilomètres de pistes cyclables.
- **Patrimoine Bâti et Sportif :** 1,7 million d'euros investis en travaux d'infrastructures, avec 90 dossiers techniques traités, parmi lesquels la rénovation du Stade Louis Hon (1,6 million d'euros), l'aménagement de la Maison France Services (133 000 euros) et l'isolation de la Villa La Lauve (89 000 euros).

Le budget global pour 2024, s'élevant à 4,7 millions d'euros TTC, est réparti entre fonctionnement (964 000 euros) et investissements (3,7 millions d'euros). Ces ressources traduisent l'engagement continu d'Estérel Côte d'Azur Agglomération en faveur de la modernisation et du développement harmonieux de son territoire.

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

330
interventions

210
nids de frelons éliminés

5 348
palmiers traités

17 167
charançons capturés

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

13 201 tCO2e
en GES réduits

28 %
des actions du PCAET finalisées

BIODIVERSITÉ

1643
élèves sensibilisés

928
participants à des événements

17,5 tonnes
de déchets évacués

BUDGET

197 350 €
pour le fonctionnement et 224 662 € pour les investissements

420 ha
de site du Conservatoire du Littoral

51 km
de trait de côte pour la préservation de l'espace marin

450 ha
de cantonnement de pêche

20 000 ha
de site Natura 2000 terrestre et marin

› ENVIRONNEMENT

La Direction de la Transition Écologique et Énergétique (DTEE) d'Estérel Côte d'Azur Agglomération (ECAA) intervient dans trois domaines majeurs : la lutte contre les nuisibles, la transition écologique et la préservation de la biodiversité. Structurée en trois services spécialisés, elle a renforcé son équipe en 2024, accueillant un nouvel agent et une alternante en BTS Gestion et Protection de la Nature.

Le service Lutte Contre les Nuisibles concentre ses efforts sur la protection de la biodiversité et la qualité de vie des habitants. En 2024, 330 demandes d'intervention ont été traitées, conduisant à l'élimination de 210 nids de frelons asiatiques, protégeant ainsi les pollinisateurs. Dans le cadre du plan ARECAP, 5 348 palmiers ont été traités, et 17 167 charançons rouges capturés. Les campagnes de démoustication ont permis de contrôler 2 800 gîtes larvaires et de répondre à 249 demandes d'intervention, réduisant les risques sanitaires liés aux moustiques tigres.

Le service Transition Écologique et Énergétique a mené des initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), avec un bilan global de 13 201 tCO_2 en 2024. Parmi les 48 actions prévues dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), 28 % ont été finalisées et 42 % sont en cours. Un cadastre solaire territorial a été développé pour promouvoir les énergies renouvelables et encourager l'installation de panneaux photovoltaïques. Un rapport de développement durable a été publié, identifiant les axes de progrès pour le territoire.

Le service Biodiversité a intensifié ses actions de conservation et de sensibilisation. Plus de 1643 élèves ont été sensibilisés, et des événements tels que la Fête de la Nature et la Nuit de la Chauve-Souris ont rassemblé 928 participants. L'équipe a évacué 17,5 tonnes de déchets, dont 600 kg de mimosas d'hiver, et a mené des suivis scientifiques, notamment sur les tortues d'Hermann et la Cistude d'Europe. Une opération remarquable a permis d'évacuer dix épaves et bateaux ancrés illégalement sur les berges de l'Argens.

Les mesures compensatoires pour la zone de la Palud, incluant la création de mares écologiques et le sauvetage de 11 tortues Cistudes, figurent parmi les projets marquants. Par ailleurs, la ponte d'une tortue caouanne à Saint-Raphaël constitue un événement exceptionnel, témoignant de la qualité des actions environnementales menées.

Avec un budget de 197 350 euros pour le fonctionnement et 224 662 euros pour les investissements, la DTEE poursuit ses efforts pour conjuguer développement économique et préservation de l'environnement, renforçant ainsi la résilience d'Estérel Côte d'Azur Agglomération face aux défis écologiques et climatiques.

› POLITIQUE DE LA VILLE

Le service Politique de la Ville d'Estérel Côte d'Azur Agglomération s'est mobilisé en 2024 pour soutenir le développement des quartiers prioritaires situés sur la commune de Fréjus : La Gabelle, l'Agachon et une partie du centre ancien. Cette politique, ancrée dans la cohésion urbaine et la solidarité, vise à améliorer les conditions de vie des habitants et à renforcer leur inclusion sociale.

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre du Contrat Ville signé en juillet, qui associe les partenaires institutionnels que sont, le préfet du Var, le président de l'agglomération, le maire de Fréjus, le président du Conseil Départemental du Var, ainsi que les responsables de la CAF et de Var Habitat.

Le service a bénéficié d'un budget de 92 000 euros en 2024, dédié au financement de 21 actions. Ces initiatives ont ciblé la sécurité et la tranquillité publique, la prévention de la délinquance, l'insertion des jeunes par le sport, l'éducation, la formation et l'emploi, ainsi que le soutien à la parentalité et à l'émancipation des femmes.

En 2024, le service a travaillé en étroite collaboration avec les partenaires associatifs et institutionnels pour évaluer les actions déjà mises en œuvre et initier de nouveaux projets. Parmi les priorités identifiées, le quartier de l'Agachon a été particulièrement ciblé pour des investissements en faveur de sa population. L'année a également été marquée par des moments forts, notamment l'animation territoriale du mois d'octobre, qui a permis de réunir l'ensemble des acteurs associatifs et symbolisé le retour actif du service après une période de mise en sommeil.

Les actions menées en 2024 ont commencé à porter leurs fruits. Une synergie entre acteurs locaux s'est développée, favorisant la mise en place de nouveaux partenariats. Ces échanges ont permis de poser les bases d'un diagnostic territorial partagé, outil essentiel pour guider les interventions futures.

En 2025, le service prévoit de concrétiser plusieurs projets amorcés en 2024, notamment :

- La création d'une maison de la famille dans le quartier de l'Agachon.
- La mise en place d'une animation sociale en faveur des jeunes, des familles et des seniors.
- L'organisation d'un séjour de rupture et de remobilisation pour les jeunes en difficulté dans les quartiers prioritaires.

Grâce à une mobilisation renforcée et des partenariats consolidés, le service Politique de la Ville d'Estérel Côte d'Azur Agglomération a posé en 2024 les bases d'une transformation durable des quartiers prioritaires. Les perspectives pour 2025 confirment l'engagement de l'agglomération en faveur du bien-être des habitants et de leur inclusion sociale.

4

CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC AMBITION

La Communauté d'agglomération s'engage à répondre aux attentes des administrés en proposant des services de qualité. Pour ce faire, elle optimise et coordonne ses moyens grâce à des services supports performants : finances, commande publique, ressources humaines, informatique, affaires générales et juridique.

› FINANCES

Le service Finances de la Communauté d'agglomération joue un rôle central dans l'élaboration, la gestion et le suivi des budgets de l'établissement, qu'il s'agisse du budget principal ou des budgets annexes. Ces documents détaillent les prévisions annuelles de recettes et de dépenses.

L'année budgétaire est rythmée par quatre étapes majeures :

- Le Débat d'Orientations Budgétaires, où sont définis les grands axes financiers ;
- Le vote du Budget Primitif, qui fixe les ressources et les dépenses ;
- Les Décisions Modificatives, permettant d'ajuster les prévisions initiales si nécessaire ;
- Le Compte Financier Unique, qui synthétise l'exécution budgétaire de l'année écoulée.

Au-delà de la planification budgétaire, le service assure son exécution quotidienne. Il gère la trésorerie, la dette, les subventions, la politique tarifaire ainsi que les relations avec les fournisseurs et débiteurs.

Il mène également des analyses financières et fiscales, réalise des études prospectives et rétrospectives, conçoit des tableaux de bord et indicateurs de gestion, et assure la supervision et la mise à jour des régies de recettes. Son expertise s'étend aussi au conseil auprès des autres services.

Chaque année, près de 8000 mandats de paiement sont traités après une vérification systématique des bons de commande. Le service garantit d'abord la disponibilité des crédits budgétaires, puis contrôle l'imputation comptable. Les factures reçues sont soumises au visa du service concerné avant leur validation définitive et leur paiement.

La Communauté d'agglomération regroupe 7 budgets :

- Budget Principal
- Budget annexe de l'Eau
- Budget annexe de l'Assainissement
- Budget annexe Zones d'activités
- Budget annexe Capitou
- Budget annexe GEMAPI
- Budget annexe Office de Tourisme Intercommunal

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2023

43,2 M€

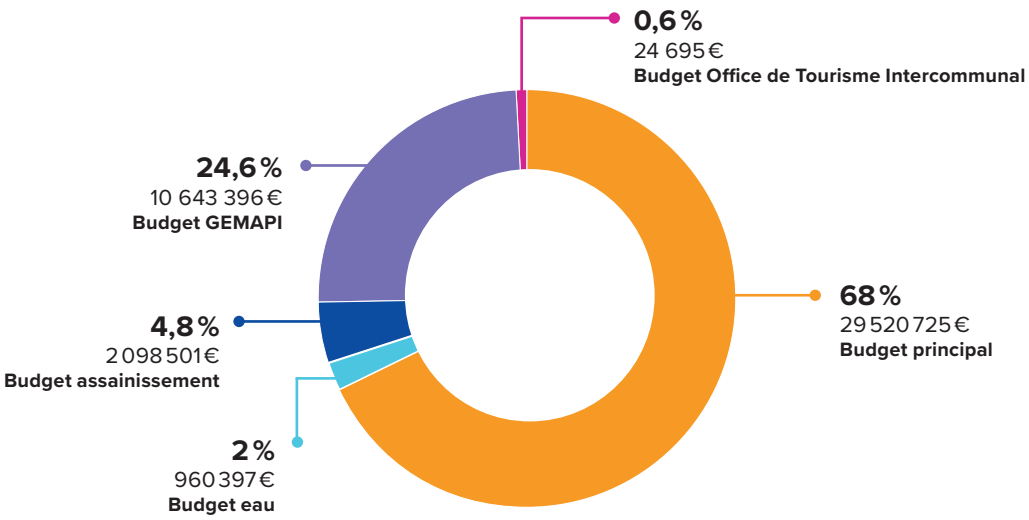

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
SUR LE BUDGET PRINCIPAL

140 158 713 €

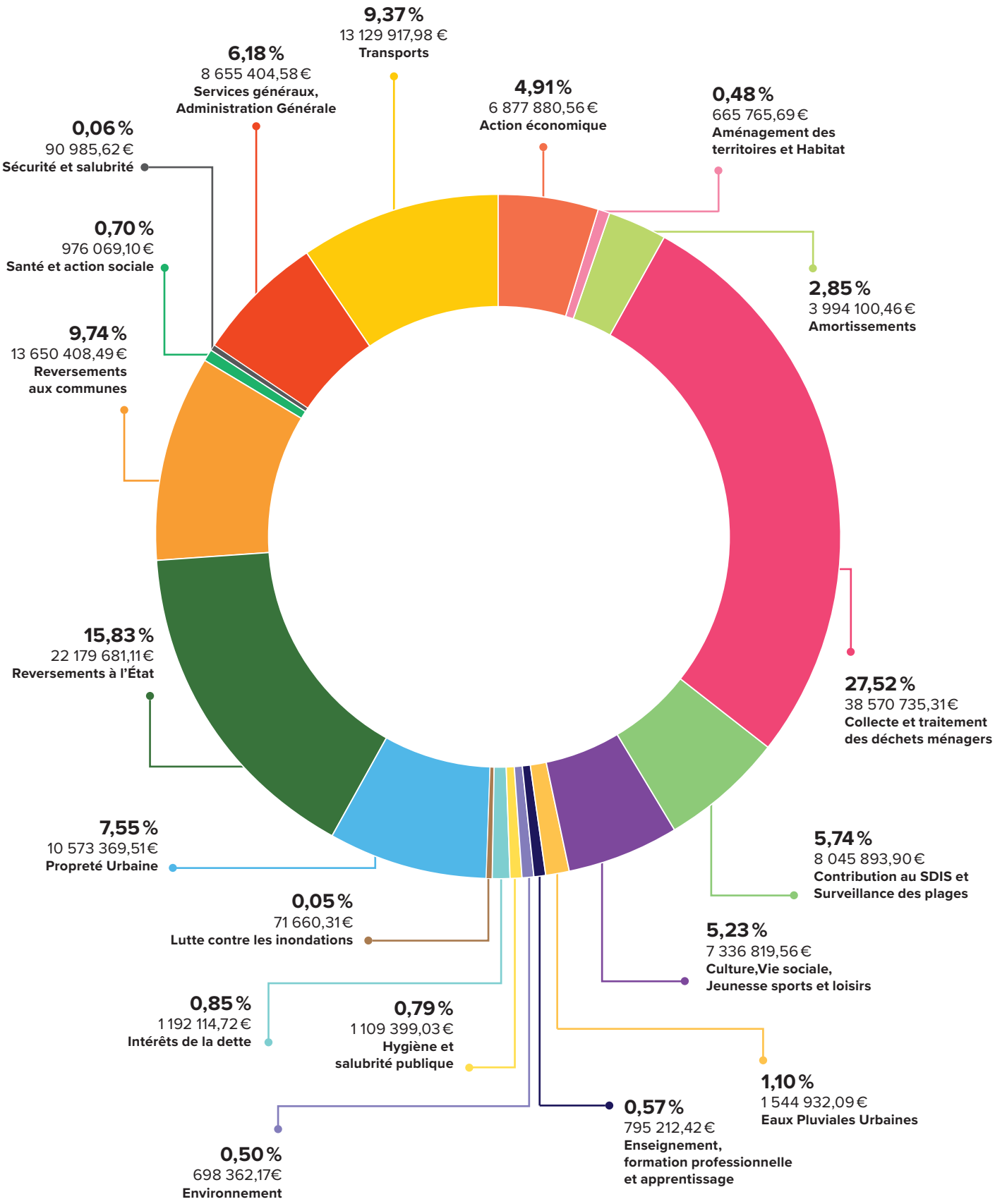

› SUBVENTIONS

Le service contractualisation procède à la recherche de financements pour les projets de la Communauté d'agglomération auprès de différents organismes et collectivités publiques (Union Européenne, État, Région, Département, Agence de l'eau...). En 2024, 20 demandes de subventions ont été déposées pour financer un coût de projets de 6 972 961€ HT.

En 2025, plusieurs initiatives majeures façonneront l'avenir du territoire. La Communauté d'agglomération s'engagera dans la contractualisation avec la Région dans le cadre du dispositif « Nos territoires d'abord », qui s'étendra sur la période 2025-2029.

Par ailleurs, le Contrat de Relance et de Transition Écologique évoluera avec l'adoption d'un premier avenant, transformant ce partenariat en un « Contrat de réussite de la transition écologique », en collaboration avec les services de l'État.

Enfin, une optimisation des demandes de financement sera menée afin de mobiliser efficacement les ressources du Fonds vert, un dispositif exceptionnel mis en place par l'État pour accélérer la transition écologique.

Chiffres clés 2024

Les notifications d'attribution d'aides reçues en 2024 représentent 1 290 249€

- dont 152 583 € accordés par l'État
- 766 675€ € accordés par la Région
- 248 525 € accordés par l'Agence de l'Eau
- 100 000 € accordés par l'Agence nationale du sport
- 10 966€ accordés par l'Europe
- 11 500€ accordés par le Département

› RESSOURCES HUMAINES

260

agents au total dont 203 agents ont le statut stagiaire/titulaire pour l'année 2024 contre 57 en qualité de non titulaire.

109
agents en filière administrative

149
agents en filière technique

1
agent en filière culturelle

1
agent en filière médico-sociale

89 500 €
ont été consacrés à la formation pour l'année 2024

La gestion des Ressources Humaines (RH) de la Communauté d'agglomération est partagée avec celle de la ville de Saint-Raphaël. Le service RH accompagne les agents tout au long de leur parcours professionnel au sein d'Estérel Côte d'Azur Agglomération. En parallèle, l'équipe joue un rôle de soutien transversal pour l'ensemble des services, en répondant à toutes les problématiques liées aux relations humaines et professionnelles : recrutement, rémunération, intégration des nouveaux collaborateurs, mobilité interne, formation, relations sociales et sécurité au travail.

En 2024, la masse salariale a représenté 14 651 379,80€ pour l'ensemble des budgets contre 14 357 891,74 € en 2023.

Elle est répartie sur quatre budgets :

- **Budget principal :** 13 028 378,07 €
- **Budget assainissement :** 430 783,37 €
- **Budget Office du Tourisme :** 148 109,19 €
- **Budget GEMAPI :** 1 044 109,19 €

En 2024, 26 agents ont obtenu un avancement de grade et 113 agents un avancement d'échelon. Concernant la formation, un total de 652,5 jours a été consacré à cet aspect, réparti en 95,5 jours pour les agents de la catégorie A, 178 jours pour ceux de la catégorie B et 379 jours pour la catégorie C. Sur le plan des absences, 20 accidents de travail ont été recensés, dont 19 liés au service et 1 au trajet. Les arrêts pour maladie ordinaire ont représenté 3 449 jours d'absence, tandis que 3 606 jours ont été associés à des arrêts pour longue maladie ou longue durée.

Le service de prévention, en partenariat avec la ville de Saint-Raphaël, assure une présence sur le terrain pour rappeler les règles d'hygiène et de sécurité aux chefs de service et au personnel.

Parmi les actions marquantes de 2024 figurent l'extension de la cellule de lutte contre les harcèlements et violences au travail, désormais dotée du recours à la médiation, ainsi que la création d'un service de médecine préventive pour les agents en collaboration avec le Centre de Gestion du Var. Des formations spécifiques, telles que l'utilisation d'extincteurs dans les déchèteries et la prévention des risques professionnels liés à la collecte des ordures ménagères, ont été organisées. Par ailleurs, des visites sur site ont été effectuées dans le cadre de la sécurité au travail, en collaboration avec le service prévention de la ville.

Pour 2025, les perspectives incluent le développement du service de médecine préventive, avec la mise en place d'une structure commune pour les agents des communes de Fréjus, Saint-Raphaël et Estérel Côte d'Azur Agglomération. Le service prévention continuera à être renforcé, et une mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels est prévue. D'autres initiatives incluront des formations sur l'intelligence artificielle, une réflexion sur les critères d'attribution du régime indemnitaire en fonction des différentes missions exercées, ainsi que la décentralisation de la gestion RH grâce au déploiement des modules web du logiciel RH.

73 000 €

pour le budget de fonctionnement

› SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES

9 118
appels reçus au standard

135
délibérations approuvées lors des 5 conseils communautaires

68
délibérations approuvées lors des 8 bureaux communautaires

Le Service des affaires générales joue un rôle central dans le fonctionnement de la communauté d'agglomération. Chargé de nombreuses missions, il s'occupe de l'accueil physique et téléphonique des usagers, de la gestion du courrier et des achats généraux, ainsi que de la préparation et du suivi des assemblées du Bureau communautaire et du Conseil communautaire. Il est également responsable de la transmission des actes au contrôle de légalité, de l'élaboration des registres et de l'archivage.

Au cours de l'année 2024, le Service des affaires générales a organisé 8 Bureaux communautaires et 5 Conseils communautaires, durant lesquels 203 délibérations ont été adoptées, réparties entre les Conseils (135 délibérations) et les Bureaux (68 délibérations). En matière d'actes administratifs, 187 décisions et 44 arrêtés ont été transmis au contrôle de légalité et validés par la Préfecture.

Sur le plan de la gestion des courriers, le service a traité un volume important de flux avec 5 332 courriers et courriels entrants, et 1516 courriers sortants, principalement sous format papier. Fidèle aux engagements du Pacte de Gouvernance, une attention particulière est accordée aux demandes des usagers afin qu'une réponse écrite soit apportée à chaque requête adressée aux services.

› INFORMATIQUE

Le service Informatique contribue pleinement aux objectifs stratégiques de la Communauté d'agglomération en apportant un soutien technique aux projets, en administrant les moyens informatiques et en développant le système d'information au profit de l'ensemble de la collectivité. Il veille à garantir l'accès à l'information pour que chaque agent dispose des outils numériques nécessaires à son activité, tout en assurant la performance et la fiabilité du système informatique.

En 2024, plusieurs actions majeures ont été menées pour renforcer la sécurité et l'efficacité des infrastructures numériques. Parmi les réalisations essentielles figurent l'ouverture du local France Service à Boulouris, l'installation d'un Plan de Reprise d'Activité (PRA) et la mise en place d'un serveur de supervision. L'intégration de Microsoft Copilot et le déploiement de BitLocker ont permis d'améliorer la gestion et la protection des données.

Le service a également développé des solutions numériques adaptées aux besoins de la collectivité, avec la création de nouvelles applications web pour la gestion des marchés publics, le suivi du réseau de bus, et l'optimisation du parc automobile. Des refontes ont été opérées sur le site de gestion des tickets informatiques et l'annuaire téléphonique, facilitant la communication et le suivi des demandes internes.

Avec 1674 tickets d'incidents traités en 2024, l'équipe informatique s'est affirmée comme un acteur clé du fonctionnement quotidien des services.

Pour 2025, l'accent sera mis sur le renouvellement des serveurs stratégiques, incluant la migration du serveur CIRIL Finances et l'installation d'un NAS de sauvegarde à la maison de l'économie afin de sécuriser l'ensemble des données. Le remplacement du nœud principal de virtualisation garantira une infrastructure plus performante et évolutive.

Grâce à ces actions, le service Informatique poursuit son engagement vers une transformation numérique toujours plus efficace, sécurisée et adaptée aux besoins de la collectivité.

› AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

La Communauté d'agglomération accompagne l'aménagement numérique du territoire par le déploiement du très haut débit auprès des usagers et des acteurs économiques. Le déploiement de la fibre optique se poursuit au travers de modes opératoires distincts selon les communes de son territoire.

À Fréjus et Saint-Raphaël, situées en « zone d'initiative privée », le déploiement est à l'initiative de l'opérateur Orange en application de nouvelles dispositions prévues à l'arrêté ministériel du 14 mars 2024. Le déploiement de la fibre intervient désormais « à la demande » en remplacement du réseau cuivre mais aussi pour tous les nouveaux bâtis.

Aux Adrets de l'Estérel, à Puget sur Argens et à Roquebrune-sur-Argens situées en « zone d'initiative publique », le développement est suivi par le Département du Var, dans le cadre d'une délégation de service public, à la société Var Très haut Débit. À fin 2024 l'opérateur a achevé le déploiement prévu au bout des six premières années de la DSP au titre du PER ou Plan d'Établissement du Réseau. La phase suivante sera, à compter de 2025, l'exploitation du réseau déjà engagée avec un parachèvement des derniers raccordements et le raccordement de nouveaux bâtis.

La Communauté d'agglomération veille à la bonne mise en œuvre des obligations des opérateurs, leur relaie les difficultés rencontrées et répond en lien avec les communes aux attentes des habitants comme des acteurs économiques. À fin 2024 le nombre de prises déployées pour l'ensemble du territoire a été de 106 007 prises sur un objectif total repéré de 114 011 prises, hors constructions nouvelles à intervenir, soit un pourcentage de déploiement de 93,66 % avec un reste de prises à déployer de 7 177 prises. L'objectif de complétude de la couverture progresse, mais les derniers déploiements sont les plus compliqués techniquement et nécessitent un suivi attentif de la part de l'établissement, des communes et des partenaires publics impliqués.

« Zone d'initiative privée », à Fréjus et Saint-Raphaël

COMMUNE	TOTAL DE LOCAUX À RACCORDER	TOTAL LOGEMENTS RACCORDÉS	TAUX DE DÉPLOIEMENT	RESTE À FAIRE
FRÉJUS	49090	45665	93%	3425
SAINT-RAPHAËL	40647	37352	92%	3295
TOTAL	**89737**	**83017**	**93%**	**6720**

« Zone d'initiative publique », Aux Adrets de l'Estérel, à Puget sur Argens et à Roquebrune-sur-Argens

COMMUNE	TOTAL DE LOCAUX À RACCORDER	REFUS DE RACCORDEMENT	TOTAL LOGEMENTS RACCORDÉS	TAUX DE DÉPLOIEMENT	RESTE À FAIRE
LES ADRETS	1652	32	1591	96,31	29
PUGET-SUR-ARGENS	6459	48	6139	95,05	272
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS	16163	747	15260	94,41	156
TOTAL	**24274**	**827**	**22990**	**94,71**	**457**

› LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le Système d'Information Géographique (SIG) est un outil collaboratif essentiel au partage d'informations, à l'analyse et à l'aide à la décision. Son objectif est de collecter, croiser, présenter et diffuser des données géographiques liées aux compétences d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, tout en intégrant des informations socio-économiques et environnementales sur l'ensemble du territoire. Il réalise des traitements et des cartographies thématiques en réponse aux besoins de la Direction Générale, des élus et des services, après avoir intégré des données internes et externes. Pour cela, il s'appuie sur des solutions informatiques avancées, notamment Elyx Web, leader mondial du SIG.

En 2023, plusieurs avancées majeures ont marqué son évolution. L'enrichissement des fichiers du Mode d'Occupation des Sols (MOS) a permis de cartographier l'évolution des territoires de 2003 à 2022, offrant une vision détaillée des évolutions de l'usage et de l'occupation des sols. Des procédures de signalement et d'amélioration des représentations graphiques ont été mises en place pour garantir la fiabilité des données.

La mise à jour partielle de l'orthophotographie, couvrant 60 % du territoire, a porté une attention particulière aux zones urbaines. Le déploiement de la fibre a également bénéficié du SIG, qui a intégré des données fournies par l'ARCEP et le Département du Var, permettant une cartographie précise du réseau sur les cinq communes de l'agglomération.

Le SIG a joué un rôle clé dans la gestion pluviale, en refondant les légendes, en formant un stagiaire et en créant de nouvelles couches de données pour un meilleur suivi des équipements. Pour renforcer la communication auprès des utilisateurs, une newsletter mensuelle a été instaurée, facilitant l'accès aux mises à jour et aux nouvelles données intégrées.

L'outil s'est également mis au service des projets d'aménagement, en cartographiant les initiatives actuelles et futures dans le cadre de la révision du SCOT. En parallèle, des avancées ont été réalisées dans la cartographie des points d'apport volontaire, l'identification des atteintes environnementales liées à la cabanisation et aux remblais, ainsi que le suivi des diagnostics de performance énergétique (DPE).

En 2025, de nouveaux défis attendent le service SIG. Au premier semestre, la solution SIG sera mise à disposition du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (SMGSE), accompagné d'un programme de formation et d'échanges pour initier les agents à son utilisation. Le service jouera également un rôle central dans la révision du SCoT, en apportant son expertise sur la cartographie et l'intégration de données géoréférencées.

Grâce à ces actions, le Système d'Information Géographique continue de se positionner comme un outil stratégique pour l'aménagement et la gestion du territoire, facilitant la prise de décision et optimisant la gestion des données.

59 000
documents numérisés

› LA DOCUMENTATION

Le service Documentation est un service ressource qui réalise plusieurs missions quotidiennes dont notamment l'envoi quotidien d'une revue de presse (Agglo'Actu) publiée sur le portail eFredoc et transmise quotidiennement à tous les agents et élus de l'agglomération, ainsi qu'aux mairies de Saint-Raphaël et Fréjus à leur demande. Ce document présente chaque jour les informations d'actualité relatives au territoire de l'agglomération, ainsi que des communes proches, ou des informations départementales, régionales voire nationales qui peuvent avoir une résonnance au niveau local.

Le service Documentation propose aussi, sur demande des agents intéressés, l'envoi de veilles quotidiennes sur des thématiques précises, reprenant les informations juridiques, réglementaires, jurisprudentielles et d'actualité sur ces dernières.

200
revues de presse envoyées au personnel

50
marchés notifiés

79
affaires publiées

18
avenants passés

103
demandes de précisions aux candidats lors des différentes procédures

› COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique est chargée des marchés publics, des appels d'offres et des marchés à procédure adaptée. Ce service intervient en amont dans l'aide à la préparation des marchés (définition des besoins, architecture des procédures à lancer) mais il est également sollicité pour permettre la modification de marchés en cours.

La commande publique œuvre exclusivement au profit des autres services de la Communauté d'agglomération, ou dans le cadre de groupements de commande avec d'autres collectivités ou entités, pour permettre une mutualisation des achats et optimiser la dépense publique.

› LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Espace de dialogue, de proposition et de débats sur les enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux, le Conseil de Développement a pour objectif de réfléchir à mettre le citoyen, le contribuable, l'usager au cœur de l'action de la Communauté d'agglomération. Il est présidé par l'économiste Nicolas BOUZOU et compte 74 membres, tous bénévoles, répartis en 6 ateliers (Mer, Économie, Social/tourisme/Culture, Environnement, Santé, Sécurité et Citoyenneté). Ils apportent leurs idées, savoirs, expériences et avis dans une démarche constructive en lien avec les objectifs du pacte de Gouvernance. Les membres du Conseil de Développement peuvent être sollicités pour avis sur de nombreuses questions et notamment sur celles qui ont trait au projet de territoire. Ils peuvent s'auto-saisir de questions ou être associés à des projets.

Dans la continuité des précédentes années, l'année 2024 a été marquée par des avancées significatives dans plusieurs domaines grâce aux travaux du Conseil de Développement. En 2023, onze projets avaient été validés par le Conseil communautaire, parmi lesquels : un guide de promotion du territoire pour des médecins, des formations aux métiers de la mer, un livret de sensibilisation aux risques majeurs, et des initiatives en faveur de la mobilité douce et de la culture. En 2024, un projet de formation pour jeunes porte-drapeaux a également été lancé.

Les séances plénières ont accueilli des interventions remarquables, notamment celles de Pierre GATAZ et Jérôme FOURQUET, qui ont enrichi les débats sur les enjeux économiques et les transformations de la société française. Ces échanges ont permis de nourrir les réflexions des membres sur les défis du territoire.

L'organisation des travaux repose sur six ateliers thématiques réunissant des membres issus de la société civile locale, avec un soutien actif de l'administration et des élus. Malgré une légère baisse d'assiduité en 2022, le renouvellement des membres en 2023 a revitalisé la dynamique des ateliers. Pour maintenir cet élan, des actions ciblées ont été mises en œuvre : amélioration de la planification, renforcement des échanges intersessions, et encouragement à l'autonomie des membres dans les productions.

En 2024, le Conseil de Développement a consolidé sa mission en répondant aux besoins exprimés par ses membres, tout en renforçant les liens avec les élus et les acteurs du territoire. Ces efforts témoignent d'un engagement collectif pour promouvoir des projets ambitieux et adaptés aux défis locaux.

En 2024, plusieurs initiatives majeures ont été mises en place dans divers domaines pour renforcer le territoire. L'atelier Sécurité & Citoyenneté a été rebaptisé en mars 2024, et un nouveau contrat de ville a été signé en juillet. La première session a été clôturée le 14 juillet 2024, et la seconde session a débuté en octobre, avec un discours inaugural, une remise de livret et un voyage organisé à Auschwitz-Birkenau en décembre. Le projet Jeunes Porte-Drapeaux a également vu l'activation de jeunes lors de la cérémonie du 14 juillet.

L'atelier Économie a dévoilé des études sur la transmission d'entreprises et l'accueil sur les zones d'activités. Des actions ont été lancées pour structurer les réseaux d'entreprises et promouvoir les réussites locales. En formation maritime, un projet de Bac Pro en nautisme a progressé, avec un objectif de soumettre un dossier au rectorat en 2025.

L'atelier Environnement a développé un livret de sensibilisation aux risques, avec une distribution prévue dans les écoles, et un guide pour le photovoltaïque sera mis en ligne. Le thème des îlots de chaleur a été abordé. En Santé, des formations pour les métiers de la santé ont été poursuivies, et un guide pour attirer les professionnels de santé sera diffusé en novembre 2024. Des discussions sur le sport et la santé ont impliqué de nouveaux partenaires.

Dans le domaine Social / Tourisme / Culture, le projet de Maison de la famille a avancé avec une étude sociale. Le stationnement sécurisé pour vélos a été discuté, et la collecte de témoignages oraux pour le projet Passeurs de témoins a débuté.

› LE SERVICE JURIDIQUE

Les missions du Service Juridique d'Estérel Côte d'Azur Agglomération incluent le suivi des contentieux en collaboration avec des professionnels du droit, la sécurisation des actes administratifs, la gestion des assurances et la réponse aux réclamations des administrés.

En 2024, le budget global s'élevait à environ 174 000 € pour le volet juridique et 440 000 € pour les assurances.

Le service a accompagné les services et les élus dans la sécurisation des projets liés aux travaux publics, à la solidarité, au transport et à l'environnement. Il a conseillé sur la validation des actes et optimisé les pratiques administratives avec la mise en place d'une Commission d'Indemnisation Amiable pour les commerçants et une charte d'utilisation des outils informatiques.

Face à une augmentation des contentieux, le service a instauré le règlement amiable des litiges par protocole transactionnel et renforcé la gestion des assurances pour limiter la sinistralité et garantir une indemnisation adaptée.

Il a également suivi les contentieux en cours en apportant des analyses et des solutions opérationnelles à la direction. Une rationalisation des procédures internes a été engagée pour optimiser le classement et le suivi des dossiers.

› LES ARCHIVES

Le service des archives collecte, conserve et valorise les documents administratifs et historiques, assurant leur préservation et leur diffusion. Dans le cadre du pacte de gouvernance adopté en 2021, il œuvre à la mutualisation des archives pour optimiser leur gestion au sein de l'agglomération et des communes membres.

En 2024, plusieurs projets ont été initiés, notamment la création d'un service intercommunal des archives et la construction d'un bâtiment dédié à Fréjus, accompagnés d'un audit pour anticiper les besoins à long terme. Le service a également lancé le projet « Passeurs de témoins », visant à recueillir et préserver des témoignages oraux. Une campagne de numérisation a permis de sauvegarder divers documents patrimoniaux, tandis que la valorisation du patrimoine s'est renforcée à travers des recherches et des partenariats culturels. L'archivage administratif a été optimisé par la collecte et l'élimination d'archives, et l'acquisition du logiciel Ligeo a modernisé la gestion archivistique.

En 2025, le projet de mutualisation des archives progressera avec le lancement des études pour le futur bâtiment, et le développement du projet « Passeurs de témoins » à travers des ateliers sur la transmission culturelle. La numérisation et l'archivage se poursuivront, incluant une campagne d'élimination de 31 mètres linéaires. La valorisation du patrimoine mettra à l'honneur Gustave Bret, figure emblématique de la musique française, tandis que l'informatisation avancera avec l'intégration de nouvelles données dans Ligeo.

Notes

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Un destin en commun.

©2025 - Service Communication Estérel Côte d'Azur Agglomération - Photos : Franck Bessière, Michel Johner, Agence GUILLERMIN / A&TU